

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 21 octobre 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	10

Objet de la délibération
FINANCES Demande de subvention Ademe pour le marché E2PM
Référence
4_20241021_7.5.1

Date de la convocation
15/10/2024

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
22/10/2024

L'année deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 14 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 15 octobre 2024. Cette séance s'est déroulée en visioconférence, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

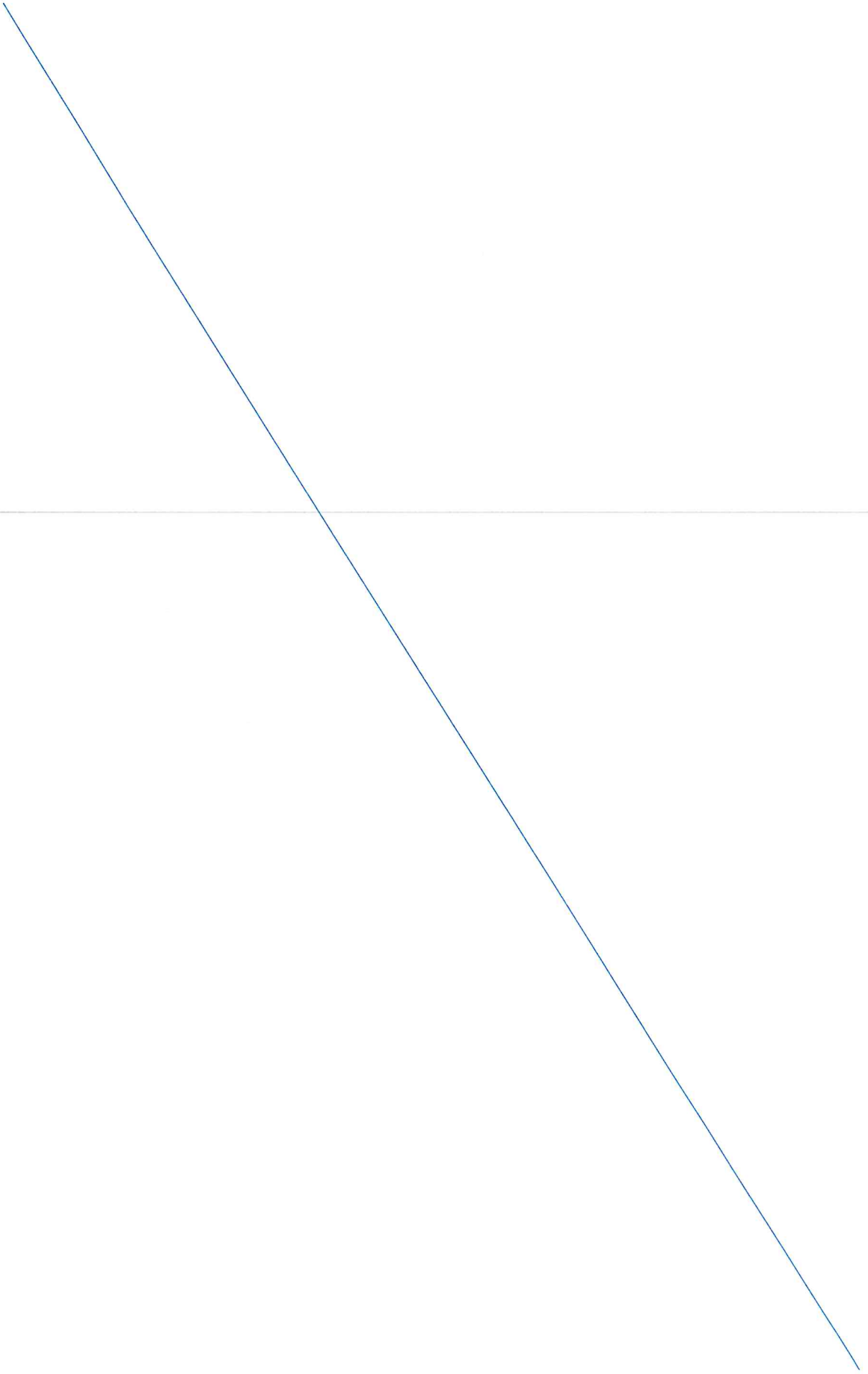
Etaient présents : Paul-Eric DECLE, Pascal RIFFLART, Mme Margaux DELÉTRÉ, Mme Florence RODINGER, Hubert CAPELLE, Mme Isabelle DE WAZIERS, Bernard THUILLIER, Alain BABAUT

Excusés ayant donné procuration :

Pierre SAVREUX a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE
Annie VERRIER a donné pouvoir à Pascal RIFFLART

Excusés, absents : Brigitte FOURÉ, Benoît MERCUZOT, Marc FOUCAULT, Mme Isabelle SAVARIEGO, Franck DARRAGON, Alain GEST, Philippe THÉVENIAUD, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Mme Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLÉ, Mme Maryse VANDEPITTE, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Mme Bénédicte THIEBAUT, Mme Catherine QUIGNON, Mme Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Mme Annick LEMAIRE, Mme Anna-Maria LEMAIRE, Mme Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Jean-Jacques STOTER, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Mme Christelle HIVER, Didier DINOARD, Mme Brigitte LEROY, Stéphane CHEVIN

A été nommé secrétaire de séance : Hubert CAPELLE



Par délibération n°15_20230512_1.1.1 en date du 5 décembre 2023, le PMGA a autorisé le Président à lancer le marché de l'Etude de Programmation et de Planification de Matières (E2PM) et solliciter la subvention auprès de l'Ademe à hauteur de 70% du montant HT de l'étude.

Par mail en date du 4 septembre dernier, la Direction régionale ADEME Hauts-de-France nous informe que l'étude peut être subventionnée à hauteur de 80% du montant HT.

Il y a donc demandé au Comité syndical de délibérer pour actualiser le taux de subvention en autorisant le Président à solliciter la subvention au taux de 80 % du marché HT auprès des services de l'ADEME pour le financement de l'étude E2PM.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Autorise le Président à solliciter une subvention au taux de 80% auprès de l'Ademe pour le financement de l'étude de Planification et de Programmation des Matières territoriale (E2PM).



Fait et délibéré le 21 octobre 2024
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,


Hubert CAPELLE



Le Président,
P. RIFFLART

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	4_20241021_751
Objet :	Finances : Demande de subvention Ademe pour le marché E2PM
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-21 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20241021-4_20241021_751-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20241021-4_20241021_751-DE-1-1_0.xml	text/xml	933 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib4_20241021_751.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20241021-4_20241021_751-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	951.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 octobre 2024 à 17h52min01s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 octobre 2024 à 17h52min05s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	21 octobre 2024 à 17h52min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 octobre 2024 à 17h52min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 octobre 2024 à 17h52min17s	Reçu par le MI le 2024-10-21